

les données fournies par nos deux auteurs. – Dans sa *Grammaire historique de la langue française*, tome III (Copenhague, 1936<sup>1</sup>), K. Nyrop cite 20 mots dérivés en *-age* du Moyen Âge (§ 147-50: *lunage, evage ... hontage, ombrage ... ramage, hyvernage ...*; et deux mots, *esclavage* et *nuage*, qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle et qui, par conséquent, ne sont ni dans RdG ni dans DCW). RdG enregistre bien tous ces vingt mots, mais il en manque un chez DCW (par pure inadvertance?): *ramage*, qui est pourtant bel et bien dans le *TL*, et qui aurait dû se retrouver, chez DCW, entre les entrées *bigamage* et *femage*. – Le nombre total d'occurrences de la terminaison *-age* s'élève, chez RdG, à 1140 (mon dénombrement), tandis que DCW ne donne que 714 occurrences (chiffre fourni par lui-même). Comme cette différence, quantitative, entre les deux dictionnaires est assez considérable, j'ai examiné les données pour trois autres terminaisons (d'un emploi moins étendu que *-age*): *-acle* (RdG 40, DCW 29), *-ade* (RdG 84, DCW 31), *-ail* (RdG 133, DCW 96). On est donc amené à admettre l'existence d'une différence quantitative non négligeable entre nos deux dictionnaires, différence que je ne saurais pas expliquer, pour le moment; il se peut, pourtant, que cette différence soit due au fait que RdG s'est servi et du *Lexique* et du *TL* (bien qu'il semble qu'il lui arrive de «sauter» des entrées contenues dans ce dernier)?

Comme on vient de le voir, ces deux *dictionnaires inverses*, parus la même année et portant le même titre, sont pourtant assez différents pour ne pas faire double emploi: au contraire, du fait de leurs points de départ et de leurs résultats différents, ils se complètent.

Le dictionnaire de RdG est, au fond, un dictionnaire de rimes – qui se veut aussi un dictionnaire de suffixes. Ses données sont «structurées», il est maniable, et il est facile de s'y orienter pour une première vue d'ensemble sur un problème (une «terminaison») donné. Enfin, il paraît que RdG donne un nombre plus élevé d'entrées que DCW, mais aussi qu'il pêche, de temps en temps, par omission (par rapport au *TL*). – Le dictionnaire de DCW est, par contre, un vrai dictionnaire inverse au sens strict du terme, et où les entrées sont présentées dans un ordre absolument rigoureux. DCW ne «structure» pas ses données, mais il apporte plus de renseignements précis pour chaque entrée (notamment pour les «formes alternatives», *i.e.* les variantes graphiques). De même, s'il fournit moins d'entrées que RdG, il pêche aussi moins par omission.

Enfin, et il faut bien le souligner, ces deux dictionnaires différents ont pourtant ceci en commun: ni l'un ni l'autre ne sont des dictionnaires de *suffixes* – quoiqu'en dise DCW («... la classification établie selon les segments finals, et *par conséquent* (nous soulignons) par suffixes ...», p. xix). Et, il faut bien le rappeler aussi, tous les dénombrements cités ci-dessus concernent les terminaisons, c'est-à-dire qu'ils comprennent aussi bien les mots simples que les mots dérivés (*cage*, etc., aussi bien que *ramage*, etc.).

Mais, en tout cas, nous avons désormais à notre disposition deux instruments de travail indispensables à toute étude sur la suffixation en ancien français; indispensables aussi à des études comparatives entre le système de l'ancienne langue et celui de la langue moderne (à l'aide du dictionnaire de A. Juillard) – et dans cet ordre d'idées (les comparaisons diachroniques), nous pourrions peut-être espérer voir paraître, un jour, un dictionnaire inverse de la langue du XVI<sup>e</sup> siècle (à partir du dictionnaire de E. Huguët)?

Svend Hendrup  
Copenhague

Douglas C. Walker: *An Introduction to Old French Morphophonology. Studia Phonetica XIX*. Didier, Ottawa 1981. XIV + 125 p.

Cette introduction à la morphologie de l'ancien français constitue un précis d'un abord

assez facile, mais qui couvre tous les aspects majeurs du sujet. L'auteur, qui se place dans le courant de la «phonologie générative naturelle», a réussi à donner une image cohérente et fidèle de la structure phonologique du francien aux environs de 1100; la langue décrite est ainsi un ancien français nettement archaïque.

L'ouvrage contient les six chapitres suivants: 1. Introduction (p. 1), 2. The Old French sound system (p. 9), 3. Vocalic alternations (p. 23), 4. Consonantal alternations (p. 57), 5. The verb system (p. 79), 6. Historical developments (p. 105), ainsi que deux appendices (I. Segment structure rules (p. 117) et II. Phonological features (p. 121)), une liste des règles (p. 122) et une bibliographie (p. 123).

Comme je l'ai déjà mentionné, l'état de langue décrit est le francien archaïque des environs de 1100. On peut en effet se demander si c'est une bonne idée de baser une description phonologique sur un état de langue antérieur à la période classique du XIII<sup>e</sup> siècle où les textes commencent à abonder. Au lieu de s'appuyer sur le témoignage des textes, W est ainsi amené à se contenter des matériaux contenus dans les manuels, désormais classiques, de Rheinfelder, Fouché et Pope, qui, surtout le dernier, contiennent beaucoup de formes reconstruites. Par conséquent, la description tient compte des phonèmes /θ/, /ð/ et du pendant voisé de l'affriquée sourde /č/ ('ts'), /ž/; ce phonème n'apparaît pourtant jamais, sauf erreur de ma part, dans les formes citées, si ce n'est sous forme de /d<sup>z</sup>/ (p. 73) et /dz/ (p. 100) dans le verbe *preizier* 'apprécier'. Bien que la réalité des phonèmes /θ ð ž/ ne fasse guère de doute, l'évidence en faveur de l'existence du phonème /ž/ autour de 1100 est, pour le moins, ténue, sans parler de la question dialectale: les seuls témoins de l'époque (pratiquement), et presque les seuls textes cités par W, sont les deux manuscrits anglo-normands de *La Vie de Saint Alexis* (ms. L) et *La Chanson de Roland* (ms. O); dans Roland, le 1.sg. du prés.ind. du verbe en question est *pris* (v. 3189), et en AF en général, le substantif déverbal est *pris*; si la racine sous-jacente au verbe *preizier* avait été /prēz-/, on se serait attendu à une forme \**priz* dans les deux cas cités, forme que je ne connais pas. Ce qui me mène à la question des formes citées en général. Presque toutes sont correctes, exception faite des fautes d'impression manifestes: p. 30, *gab* pour *gap*, p. 36, *plovier* pour *ploveir*, p. 43, *ducésse* pour *duchésse*, p. 44, *cheoir* (vers 1100!) pour *cheir* (la transcription est, correctement, [čæjr]), [dæmie] pour [dæmiā], et *sospecon* pour *sospeçon*, p. 72, *long* pour *lonc*, p. 111, français moderne *meurs* pour *mœurs*. Parmi ces détails, on peut mentionner le renvoi, p. 31, à Meyerstein 1976, qui ne figure pas dans la bibliographie, et une transcription de *vuident*, [vüjðǣnt], p. 35, qui m'a surpris: pourquoi [ð]? Tout cela n'est que petitesse; comme je l'ai dit, les matériaux sont en général cités avec beaucoup de soin. Mais presque toutes les fois que des témoignages textuels sont invoqués, la lecture en est malheureusement mauvaise, ou carrément fautive. Ainsi p. 48, *vert* pour *veit* (Rol. 530), *Vus le doussiez* pour *Vos les dousez* (Rol. 455); p. 51, *jat portirai* (Alexis 91) pour *ja te portai* (Alexis 453, str. 91), *ferer* pour *ferir* (Rol. 3568), *posdres neger* pour *posche s neger* (Passion 238); p. 52, *Li cuens Rollanz en apelet Oliviers* (Rol. 1502) pour *Li quens Rollant en apelet Oliver* (Rol. 1545).

Dans l'introduction, W décrit de façon claire et sobre sa méthode, qu'il qualifie de morphologie concrète («concrete morphophonology»). Ces pages sont un modèle du genre. Pour éviter les excès et les confusions de la phonologie générative classique, il faut entre autres faire appel à une taxinomie de règles; celles-ci sont de différents types dépendant du type d'information auquel elles sont sensibles: règles phonologiques, sans information grammaticale, règles morphologiques, qui contiennent des conditions grammaticales, règles de formation de mots, règles d'allomorphes, qui spécifient les manifestations des morphèmes individuels, p.ex. les désinences personnelles du verbe. De plus, il faut tenir compte de règles obligatoires vs. règles facultatives, règles majeures vs. règles mineures (ces dernières ne sont applicables qu'aux formes qui sont spécifiquement marquées comme devant les subir).

Dans le chapitre 2 sont exposés l'inventaire de phonèmes et les contraintes séquentielles

(contraintes phonotactiques). De telles contraintes sont utiles et sans doute nécessaires, mais leur place dans l'ensemble me semble peu claire. En outre, l'exposé aurait pu gagner en clarté si les différentes contraintes avaient été accompagnées d'exemples. La contrainte (11) p.ex., spécifie les groupes finals de deux consonnes; on trouve parmi ceux-ci le groupe /sç/ que j'ai du mal à imaginer. En effet, une des rares règles morphologiques de l'AF que W ne mentionne pas est justement celle qui réduit la séquence /sç/ ('sts') en /ç/, cf. les paradigmes suivants: *forest* – *forez*, *ost* – *oz*, *conquest* – *conquez*, *past* – *paz*, *Jhesucrist* – *Jhesucriz*, *vestir* – *tu vez*, etc., dont les formes en -z sont, en transcription morphologique, /... st+s/.

Le chapitre 3 qui traite des alternances vocaliques contient beaucoup de remarques judicieuses sur les questions épineuses relatives aux voyelles /o/, /u/ et /ü/. La section centrale est pourtant, comme il se doit, consacrée aux conséquences des diphtongaisons, y compris l'alternance /a/ – /æ/, l'apophonie. L'alternance régulière entre diphtongue en syllabe accentuée et ouverte et monophongue en syllabe protonique ou fermée n'est déjà plus, comme on sait, tout à fait transparente et automatique en AF puisqu'on trouve des formes qui, à la suite de la simplification des géménées ou du développement *au* > *o*, présentent des monophongues dans des contextes où on pourrait attendre des diphtongues ou [æ] (cf. p.ex. *chevel*, *col*, *bec*, *ose*, *gap*, etc.). Cette situation constitue évidemment un problème pour toute analyse morphologique. W résout le problème en réduisant les règles de diphtongaison au statut de règles mineures; les racines dont la flexion ou la dérivation sont marquées par l'apophonie doivent par conséquent comporter un marquage lexical. Je ne suis pas sûr que l'apophonie, qui constitue quand même un des traits fondamentaux de la structure flexionnelle et dérivationnelle de l'AF, peut ainsi être réduite au statut de règle mineure. La conséquence en est évidemment que toute racine soumise à l'apophonie à un point donné de son histoire flexionnelle ou dérivationnelle doit comporter une marque qui déclenche l'application d'une des règles de diphtongaison, marques qui se compteront certainement par milliers. Déjà de ce point de vue quantitatif, je suis sûr que la solution inverse, qui consisterait à marquer certaines racines comme des exceptions à l'apophonie, est plus économique. Mais cela n'est pas décisif. Par contre, je persiste à trouver que des exemples comme le suivant, où l'on explique le mot énigmatique, *Graal*, par le verbe *agraer*, prés. *agree*, démontrent de façon éloquente le statut fondamental et vivant de l'apophonie dans le système morphologique de l'AF:

et por çou l'apelons nous *Graal* que il *agree* a tous pseudomes (Didot-Perceval, ms. E 1852)

L'analyse choisie par W me semble pourtant conséquente et fidèle à l'idée directrice de l'ouvrage.

D'autres questions des chapitres 4 et 5 auraient pu donner lieu à des discussions qui relèveraient pourtant plus d'un désaccord théorique entre W et moi que de l'interprétation des faits à décrire. Mais la description et les analyses qu'on y trouve sont toujours bien équilibrées et sobres. Je pense que W a pleinement atteint le double but qu'il s'était proposé: «This book is intended as a contribution to our knowledge of OF, and also as an exemplification of a particular approach to phonological analysis – what might be called «concrete morphophonology»» (p. 1). Son travail est une introduction à la morphologie très digne d'être lue et qui doit figurer dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent à la phonologie du français. A ceux qui s'intéressent uniquement au français moderne, on peut en particulier recommander la lecture du chapitre 6, section 6.2, qui décrit de façon exemplaire l'histoire de l'apophonie et sa place dans la phonologie du français actuel.

Michael Herslund  
Copenhague